Les subsides

Je n'ai pas l'intention de faire ici le procès de la Banque d'expansion industrielle et de critiquer ce qu'elle fut et ne fut pas, car je préfère m'intéresser à son avenir. On étudie présentement la possibilité d'en faire une société de la Couronne. J'aurais, pour ma part, une autre suggestion à faire. Il m'apparaîtrait logique et probablement plus efficace de relier celle-ci au ministère de l'Industrie et du Commerce, et je m'explique.

Jusqu'ici la Banque d'expansion industrielle, de par son fonctionnement même, a eu un rôle économique à jouer. Elle devait prêter de l'argent, garantir des emprunts, acquérir des actions et les remettre en circulation. Et parce qu'elle a payé à même ses revenus l'intérêt sur ses obligations, les appointements de son personnel et tous ses frais d'administration, ses contraintes financières l'ont certainement obligée à user de prudence, jugées par d'aucuns comme excessives, en tout cas, à modérer son esprit d'aventure et à éviter autant que possible les risques; ce qui lui fut souvent reproché, car il est rare que quelqu'un en arrive à réunir toutes les conditions d'admissibilité pour se prévaloir de ses services.

J'en sais personnellement quelque chose pour avoir à diverses occasions aidé de mes concitoyens qui tentaient d'obtenir sa collaboration. Car la banque veut bien prêter pour agrandir une entreprise par exemple, mais l'emprunteur doit prouver qu'il ne peut obtenir de fonds ailleurs, qu'un capital acceptable est déjà placé dans l'entreprise, et que d'autres comme elle-même ont investi ou sont sur le point d'investir.

• (1650)

Elle doit naturellement aussi être convaincue de la rentabilité de l'entreprise, car elle détermine le montant qu'elle peut avancer sur les perspectives de gains. Elle veut bien aussi prêter pour redresser une situation financière, mais celle-ci ne doit pas être due à l'incompétence ou à la mauvaise administration.

Monsieur le président, on comprendra facilement que toutes ces exigences et restrictions ont affecté l'efficacité qu'aurait pu avoir cet instrument financier et qu'elles l'ont également poussé à aider les industries situées dans les provinces les plus riches, surtout celles qui avaient le moins besoin, car le risque était moindre. C'est ainsi qu'en 1974, le nombre de prêts s'est élevé de 34 p. 100 en Ontario, de 33 p. 100 en Colombie-Britannique et de 19 p. 100 seulement au Québec, et de 14 p. 100 dans la région de l'Atlantique. Autrement dit, les provinces où le développement industriel laisse le plus à désirer ont été oubliées. Si cette société de développement était reliée au ministère de l'Industrie et du Commerce, on pourrait lui donner une dimension politique en même temps qu'économique; tel le ministère de l'Expansion économique régionale qui accorde davantage de subventions aux régions défavorisées, ainsi pourrait-elle en même temps bénéficier et faire bénéficier les régions défavorisées.

De plus, le ministère de l'Industrie et du Commerce possède déjà toutes sortes de mécanismes pour venir en aide à l'industrie. Les différents secteurs pourraient donc combiner leurs efforts. Par exemple, un propriétaire aux prises avec des difficultés financières, à cause d'un manque de compétence dans la gestion, pourrait d'abord se prévaloir du programme de gestion, c'est-à-dire le programme CASE, qui offre l'avantage de pouvoir profiter, à un coût minimum, d'un service fourni par des hommes d'affaires retraités et choisis pour leur expérience dans le domaine de la gestion. Le propriétaire pourrait donc ainsi se rendre admissible aux prêts de la Banque.

Monsieur le président, on aura sûrement remarqué que mes opinions et mes suggestions ont été adressées principalement au ministre de l'Industrie et du Commerce, et ce n'est pas l'effet du hasard. Pour avoir été secrétaire parlementaire de ce ministère, j'ai été en mesure de juger personnellement de sa formidable organisation, de la compétence aussi de ses fonctionnaires, de l'entente et de la communication qui règnent entre les départements. C'est pourquoi je crois fermement que par l'entremise de ce ministère, nous arriverions à répondre aux deux questions que j'ai soulevées aujourd'hui.

Et je termine, monsieur le président, en relevant quelques remarques du député de l'opposition qui me précédait tout à l'heure. Il disait que le gouvernement et que le ministre de l'Industrie et du Commerce manquaient d'imagination, de compétence; on est même allé jusqu'à dire cela. Mais je demanderais à ce député et aux autres de l'opposition ce qu'ils ont à offrir.

J'ai écouté tous les discours cet après-midi. Nous sommes à la veille de terminer l'étude des crédits du ministère de l'Industrie et du Commerce, et je n'ai entendu de l'opposition que des critiques. Moi-même, monsieur le président, j'ai voulu critiquer certaines choses dans ce qui existe au ministère de l'Industrie et du Commerce, mais j'ai été capable de me pencher sur un problème, de l'étudier pour ensuite faire des suggestions pratiques et efficaces. Aucun programme, aucune formule de rechange! On nous dit qu'on s'accroche au pouvoir, mais eux, est-ce qu'ils pensent, monsieur le président, qu'ils vont pouvoir atteindre le pouvoir sans avoir de programme et de solution de rechange pour justement dire aux Canadiens: Voici, nous allons remplacer le parti libéral. Nous sommes des conservateurs progressistes et nous n'avons pas de programme. Nous n'avons rien à dire, nous

Je demande en particulier au député de Prince Edward-Hastings (M. Hees), qui a été le premier critique de son parti, de m'écouter. Je l'ai écouté tout à l'heure avec une patience énorme, mais il n'a pu agir et jouer le rôle à la Chambre que l'opposition doit jouer.

Ce qu'on cherche à la Chambre, monsieur le président, c'est de se faire du capital politique en essayant de faire croire aux Canadiens que tout va mal au Canada. Mais à force de répéter ces choses-là, et on sait bel et bien que la tribune de la presse écoute beaucoup plus la critique si l'on regarde les rapports de journaux le soir avant de se coucher. On retarde à s'endormir parce qu'on nous relate tout ce qui va mal au Canada, et jamais rien de ce qui va bien au Canada.

Et il y en a des choses. On n'a pas parlé des derniers chiffres publiés par le Bureau fédéral de la statistique en ce qui a trait à la balance de paiements du Canada. Notre balance des paiements, selon les derniers chiffres, est favorable cette année. On ne l'a pas mentionné, monsieur le président. Ah non, on ne mentionne pas cela. Moi je dis aux députés de l'opposition que moi-même, au sein du parti libéral, je sais critiquer mais je sais aussi amener des solutions efficaces. Si l'opposition voulait vraiment jouer son rôle, ce devrait être un rôle d'informateur, dire: Voici, il y a un programme qui est là, profitez-en, il n'est pas parfait, si on prend le pouvoir voici comment on va le modifier. C'est cela que l'opposition devrait faire et elle ne le fait pas.

Elle ne le fait pas, monsieur le président. Et je crois, monsieur le président, non pas en tant que député libéral du côté du pouvoir, que chacun des députés de la Chambre devrait jouer le rôle d'informateur auprès des Canadiens.